



Ils sont près de 3366 à avoir été indexés sur la question. Le remboursement au Trésor public est de plus de 1,5 milliard de FCFA. Les causes de cette erreur n'ont pas été révélées.

Mais, de sources officielles, l'on apprend que le groupe de travail mis en place au ministère des Finances pour effectuer des vérifications a mis en évidence un trop-perçu global d'un peu plus de 1,5 milliard de FCFA. Les sommes à rembourser individuellement par ces enseignants, issus des promotions 2012 à 2018 des Écoles normales supérieures du pays (ENS), oscillent entre 12 000 et plus de 10 millions de FCFA, selon le rapport de la direction générale du Budget.

Pour rappel, au terme de la formation, les diplômés des écoles normales supérieures du Cameroun sont généralement affectés à leurs postes de travail sans salaires, parfois pendant plusieurs années. Cette réalité explique la consistance des montants que ces derniers perçoivent souvent au moment du rappel de leur solde.

Par exemple, sur la liste des enseignants invités à rembourser le trop-perçu, que s'apprête à rendre public le ministère des Finances, l'on découvre des fonctionnaires ayant reçu jusqu'à 25 millions de FCFA au lieu de 10 millions de FCFA..